

AGECA AUDIT

5 rue Jean Rostand

22440 PLOUFRAGAN

Tél. : 02.96.68.32.10

Fax : 02.96.68.32.11

e mail : saintbrieuc@ageca-conseils.fr

Site internet : http://infos.votrexpert.com/ageca_conseils/

Commissaires aux Comptes

- Bernard LE DENMAT
- Christophe LE ROUX
- Aurélie LEMOINE

Nos réf. :

BLD/AL Rapports CAC 30/11/2023

ASSOCIATION CHATEAU DE LA HUNAUDAYE

Le Chêne au Loup

22270 PLEDELIAC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
RELATIFS A L'EXERCICE CLOS LE 30/11/2023

Mesdames, Messieurs,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association "CHATEAU DE LA HUNAUDAYE", relatifs à l'exercice clos le 30 novembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Parmi les points importants vérifiés, nous pouvons vous signaler :

- le contrôle de l'exhaustivité des recettes encaissées par le rapprochement avec le logiciel de caisse,
- le contrôle de la correcte comptabilisation et de la réalité des reprises sur fonds dédiés constatées sur l'exercice,
- le contrôle du rattachement à l'exercice des subventions et des charges correspondantes,

ainsi que le caractère approprié des informations fournies en annexe, notamment celles relatives aux subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de votre Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Ploufragan,
le 22 mars 2024


Le Commissaire aux Comptes,
Société AGECA AUDIT représentée par
Bernard LE DENMAT

BILAN - ACTIF

016938 - ASSOCIATION CHATEAU HUNAUDAYE

Du 01/12/2022 au 30/11/2023

ACTIF

	Exercice du 01/12/2022 au 30/11/2023			01/12/2021 au 30/11/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	9 667.15	7 930.39	1 736.76	3 478.27
Autres	16 633.00	2 196.47	14 436.53	
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	135 725.80	107 176.42	28 549.38	35 188.25
Installations techn., matériel et outil. ind.	25 341.04	21 500.90	3 840.14	5 243.08
Autres	74 891.53	61 330.79	13 560.74	11 005.13
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	15 135.73		15 135.73	15 060.73
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	277 394.25	200 134.97	77 259.28	69 975.46
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	11 778.92		11 778.92	8 841.54
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	374.00		374.00	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	16 270.26		16 270.26	40 295.80
Valeurs mobilières de placement	45 000.00		45 000.00	45 000.00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	200 659.70		200 659.70	186 194.01
Charges constatées d'avance	4 514.76		4 514.76	4 266.93
TOTAL (II)	278 597.64		278 597.64	284 598.28
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	555 991.89	200 134.97	355 856.92	354 573.74

AGECA AUDIT SARL

Société de Commissariat aux Comptes
 au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022
 5, rue Jean Rostand
 22440 PLOUFRAGAN
 Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

BILAN - PASSIF

016938 - ASSOCIATION CHATEAU HUNAUDAYE

Du 01/12/2022 au 30/11/2023

	Du 01/12/2022 au 30/11/2023	Du 01/12/2021 au 30/11/2022
PASSIF		
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	274 323.39	268 198.65
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	32.83	6 124.74
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>274 356.22</i>	<i>274 323.39</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	33 286.69	23 277.81
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	307 642.91	297 601.20
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	12 100.00	17 779.39
TOTAL (II)	12 100.00	17 779.39
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 263.07	8 942.04
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	24 445.57	24 162.69
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	144.00	144.00
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	3 261.37	5 944.42
TOTAL (IV)	36 114.01	39 193.15
Ecarts de conversion passif		
	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	355 856.92	354 573.74

AGECA AUDIT SARL

Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022
5, rue Jean Rostand
22440 PLOUFRAGAN
Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

COMPTE DE RÉSULTAT

016938 - ASSOCIATION CHATEAU HUNAUDAYE

Du 01/12/2022 au 30/11/2023

	Du 01/12/22 au 30/11/23	Du 01/12/21 au 30/11/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	30 168.30	30 113.28
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	102 113.50	90 225.00
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	181 833.05	177 579.85
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	-10 953.61	9 720.61
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	870.70	995.00
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	35.09	395.15
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	304 067.03	309 028.89
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et autres achats	23 901.48	20 854.75
Variation de stock	-2 937.38	554.70
Autres achats et charges externes	78 784.57	80 397.07
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	4 555.47	4 248.79
Salaires et traitements	147 004.76	144 822.78
Charges sociales	40 484.68	39 371.26
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	20 136.12	14 429.28
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	1 802.50	3 823.71
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	313 732.20	308 502.34
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-9 665.17	526.55
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	80.96	24.41
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 152.92	1 191.81
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	3 233.88	1 216.22
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		0.68
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)		1 215.54

AGECA AUDIT SARL

Société de Commissariat aux Comptes

au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 000228

5, rue Jean Bostand

22440 PLOUFRAGAN

Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

COMPTE DE RÉSULTAT

016938 - ASSOCIATION CHATEAU HUNAUDAYE

Du 01/12/2022 au 30/11/2023

	Du 01/12/22 au 30/11/23	Du 01/12/21 au 30/11/22
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-6 431.29	1 742.09
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	6 624.12	4 427.65
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	6 624.12	4 427.65
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	6 624.12	4 427.65
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	160.00	45.00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	313 925.03	314 672.76
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	313 892.20	308 548.02
EXCÉDENT OU DÉFICIT	32.83	6 124.74

AGECA AUDIT SARL
Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 8000 € - RCS St-Brieuc B 480 775 741 00022
5, rue Jean Rostand
22440 PLOUFRAGAN
Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

016938 - ASSOCIATION CHATEAU HUNAUDAYE

Du 01/12/2022 au 30/11/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/11/2023 dont le total est de 355 856.92 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 32.83 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/12/2022 au 30/11/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 05/03/2024.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Progression des entrées sur la période 2022/2023 pour dépasser les 25 000.

La baisse du nombre de membres et, par voie de fait, la diminution du nombre de bénévoles est toujours d'actualité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Objet Social et Ressources

L'association est constituée en conformité de la loi du 1er juillet 1901.

L'association du château de la Hunaudaye est constituée dans le but de veiller à la conservation du château, d'en assurer l'animation et la gestion en accord avec le Conseil Départemental des Cotes d'Armor, propriétaire du site.

L'association du Château de la Hunaudaye veille notamment :

- au gardiennage et à l'ouverture à la visite du château de la Hunaudaye
- l'étude et mise en oeuvre de toutes les mesures susceptibles de développer l'attrait touristique du château
- A la valorisation de l'intérêt historique et esthétique du site pour créer et promouvoir un pôle touristique et culturel structurant au niveau local et département.

Pour la mise en oeuvre de son projet, l'association peut recevoir des subventions, dons, cotisations de ses membres et peut vendre des produits et des services

Les comptes annuels au 30/11/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice ont été modifiées en application des règlements ANC N° 2018-06

AGECA AUDIT SARL

Les principaux impacts de ces règlements sur la présentation des comptes annuels sont les suivants :

Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022

Présentation du bilan

5, rue Jean Rostand

22440 PLOUFRAGAN

Une meilleure lisibilité des Fonds dédiés;

Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

016938 - ASSOCIATION CHATEAU HUNAUDAYE

Du 01/12/2022 au 30/11/2023

Présentation du compte de résultat

Avec le nouveau Règlement, seule une présentation en liste est prévue.
En pied de compte de résultat se trouve désormais une rubrique concernant les contributions volontaires.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Logiciels et Progiciels - Linéaire - 1 - 5 ANS
Films, outils numériques - Linéaire - 1 - 5 ANS

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10 à 20 ans
- Installations techniques	3 à 5 ans
- Matériels et outillages	5 ans
- Matériels Informatiques	3 à 5 ans
- Mobilier	5 ans

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

AGECA AUDIT SARL

Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022
5, rue Jean Rostand
22440 PLOUFRAGAN
Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

016938 - ASSOCIATION CHATEAU HUNAUDAYE

Du 01/12/2022 au 30/11/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.		Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	9 667	16 633	
	CORPORELLES		Terrains			
		Constructions	Sur sol propre			
			Sur sol d'autrui		135 726	
			Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
			Installations techniques, matériel & outillage industriels		25 341	
			Inst. générales, agencés & aménagés divers		7 298	
		Autres immos corporelles	Matériel de transport			
	Matériel de bureau & mobilier informatique			56 882	10 712	
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL	225 246	10 712		
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations		15 061	75	
		Autres titres immobilisés				
		Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL	15 061	75		
		TOTAL GENERAL	249 974	27 420		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légitime/Valeur d'origine	
INCORPOR.		Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
		Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		26 300		
	CORPORELLES		Terrains				
		Constructions	Sur sol propre				
			Sur sol d'autrui			135 726	
			Inst. gal. agen. amé. cons				
			Inst. techniques, matériel & outillage indust.			25 341	
			Inst. gal. agen. amé. divers			7 298	
		Autres immos corporelles	Matériel de transport				
	Mat. bureau, inform., mobilier				67 594		
	Emb. récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
		TOTAL			235 958		
FINANCIERES		Particip. évaluées par mise en équivalence				15 136	
		Autres participations					
		Autres titres immobilisés					
		Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL			15 136		
		TOTAL GENERAL			277 394		

AGECA AUDIT SARL
 Société de Commissariat aux Comptes
 au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741-00022
 5, rue Jean Rostand
 22440 PLOUFRAGAN
 Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

016938 - ASSOCIATION CHATEAU HUNAUDAYE

Du 01/12/2022 au 30/11/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		6 189	3 938		10 127
TOTAL		6 189	3 938		10 127
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui	100 538	6 639		107 176
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		20 098	1 403		21 501
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	7 298			7 298
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	45 876	8 156		54 033
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		173 810	16 198		190 008
TOTAL GENERAL		179 999	20 136		200 135

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

AGECA AUDIT SARL
 Société de Commissariat aux Comptes
 au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022
 5, rue Jean Rostand
 22440 PLOUFRAGAN
 Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

016938 - ASSOCIATION CHATEAU HUNAUDAYE

Du 01/12/2022 au 30/11/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières			
		Clients douteux ou litigieux			
		Autres créances clients	374	374	
ACTIF CIRCULANT		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés	54	54	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfiques			
		Etat & autres coll. publiques			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
		Groupe et associés (2)			
		Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	16 216	16 216	
	Charges constatées d'avance	4 515	4 515		
	TOTAUX	21 159	21 159		
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés			
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(3) Créances reçues par legs ou donations				

AGECA AUDIT SARL
 Société de Commissariat aux Comptes
 au capital de 8000 € - RCS St-Brieuc/B 480 775 741 00022
 5, rue Jean Rostand
 22440 PLOUFRAGAN
 Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

016938 - ASSOCIATION CHATEAU HUNAUDAYE

Du 01/12/2022 au 30/11/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	4 515
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	4 515

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	16 216
Disponibilités	2 700
TOTAL	18 916

AGECA AUDIT SARL
Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022
5, rue Jean Rostand
22440 PLOUFRAGAN
Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

016938 - ASSOCIATION CHATEAU HUNAUDAYE

Du 01/12/2022 au 30/11/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres avec droit de reprise							
Réserves							
Réserves pour projet de l'entité						5 679.39	274 323.39
Autres réserves	268 198.65		268 198.65	6 124.74	268 198.65		
Excédent ou déficit de l'exercice	6 124.74		6 124.74			6 091.91	32.83
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	23 277.81		23 277.81				
Subventions d'investissement					16 633.00	6 624.12	33 286.69
TOTAUX	297 601.20		297 601.20	6 124.74	284 831.65	18 395.42	307 642.91

AGECA AUDIT SARL
 Société de Commissariat aux Comptes
 au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022
 5, rue Jean-Rostand
 22440 PLOUFRAGAN
 Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

016938 - ASSOCIATION CHATEAU HUNAUDAYE

Du 01/12/2022 au 30/11/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Réserves					
Réserves pour projet de l'entité	268 198.65			5 679.39	274 323.39
Autres réserves		6 124.74	268 198.65		
Excédent ou déficit de l'exercice	6 124.74			6 091.91	32.83
Subventions d'investissement	23 277.81		16 633.00	6 624.12	33 286.69
TOTAUX	297 601.20	6 124.74	284 831.65	18 395.42	307 642.91

AGECA AUDIT SARL

Société de Commissariat aux Comptes

au capital de 8000 € - RCS - St Brieuc B 480 775 741 00022

5, rue Jean Rostand

22440 PLOUFRAGAN

Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

016938 - ASSOCIATION CHATEAU HUNAUDAYE

Du 01/12/2022 au 30/11/2023

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Subventions d'équipement: 121 955€

Conseil Général des Côtes d'Armor - 37 458
 Communauté de Commune Arguenon Hunaudaye - 8 780
 Mairie de Piédillac - 8085
 Conseil Régional - 14 500
 Leader - 689
 Feder - 52 443

Les subventions d'équipement ont été perçues sur plusieurs exercices pour des travaux réalisés sur le château de la Hunaudaye. L'étalement de ces subventions suivent le même rythme que les immobilisations.

Les nouvelles subventions d'équipement sur la période correspondent aux fonds dédiés 2021/2023 : projet numérique maquette et vidéo - 16 633 €.

Il reste en compte des subventions pour un montant de 105 193 €, amorties pour 71 906 €.

AGECA AUDIT SARL
 Société de Commissariat aux comptes
 au capital de 8000 € - RCS St-Brieuc B 480 75 741 00022
 5, rue Jean Rostand
 22440 PLOUFRACAN
 Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

	À l'ouverture de l'exercice		Utilisations		À la clôture de l'exercice			
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Report	Montant global	Transferts	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Variations des subventions d'équipement	17 779.39	17 779.39	17 779.39					
Subventions d'équipement				12 100.00			12 100.00	
Subventions d'exploitation	17 779.39	17 779.39	17 779.39				12 100.00	
TOTAL	17 779.39	17 779.39	17 779.39	12 100.00	17 779.39	12 100.00	12 100.00	12 100.00

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

016938 - ASSOCIATION CHATEAU HUNAUDAYE

Du 01/12/2022 au 30/11/2023

ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES

Fonds dédiés 2021/2023 pour la production et conception de la "maquette virtuelle du chateau" . Enveloppe initiale = 27 500€.

Projet numérique achevé en avril 2023 au titre de l'exposition : 16 633 € affectés en subvention d'investissement pour la partie correspondant aux investissements "maquette virtuelle et vidéo". Le solde (1 146 €) a été repris au résultat.

Fonds dédiés 2024/2025 pour le projet "concours architecture" : Enveloppe globale 12 100 €.

Engagements	Exercice N	Exercice N-1
apports subventions de fonctionnement dons manuels legs et donations	12 100.00	
TOTAL	12 100.00	

AGECA AUDIT SARL
Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022
5, rue Jean Rostand
22440 PLOUFRAGAN
Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

016938 - ASSOCIATION CHATEAU HUNAUDAYE

Du 01/12/2022 au 30/11/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	8 263	8 263		
Personnel & comptes rattachés	10 924	10 924		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	10 867	10 867		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	2 655	2 655		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	3 261	3 261		
TOTAUX	35 970	35 970		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

AGECA AUDIT SARL
Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022
5, rue Jean Rostand
22440 PLOUFRAGAN
Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

016938 - ASSOCIATION CHATEAU HUNAUDAYE

Du 01/12/2022 au 30/11/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	3 261
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	3 261

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 978
Dettes fiscales et sociales	16 445
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	22 423

AGECA AUDIT SARL
Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022
5, rue Jean Rostand
22440 PLOUFRAGAN
Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

ENGAGEMENTS

016938 - ASSOCIATION CHATEAU HUNAUDAYE

Du 01/12/2022 au 30/11/2023

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 119 071.00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 2.00 %
Table de mortalité TV 88/90
Départ volontaire à 62 ans
Taux de turn over 5.00 %
Tx progression salaires : 2%

L'Age moyen de la structure est de 43 ans.
L'hypothèse du départ en retraite est fixé à 62 ans.
L'initiative du départ est le fait du salarié.

La méthode de calcul utilisée: Retrospective Prorata Temporis

ENGAGEMENTS REÇUS

VALORISATION DE TRAVAIL DES HEURES BENEVOLES 2022

Total des Heures réalisés bénévolement 649 H
Smic Horaire Brut 11.27 €
Total Brut 7 314.23 €
Estimation Charges Sociales (22%) 1 609.13 €

VALORISATION TOTALE HEURES BENEVOLAT 8 923.36 €

VALORISATION HEURES BENEVOLAT 2023 : Absence de données transmises par le conseil d'administration.

AGECA AUDIT SARL
Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022
5, rue Jean Rostand
22440 PLOUFRAGAN
Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

016938 - ASSOCIATION CHATEAU HUNAUDAYE

Du 01/12/2022 au 30/11/2023

produits exceptionnels :
- quote part subventions d'investissements = 6 624 €

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
FONDS DEDIES PROJET ARCHI 24/25	12 100	
Amortissements Pour le compte 1310000000		6 624
FONDS DEDIES 21/23 ECART S/ UTIL DEF		1 146
TOTAL	12 100	7 771

AGECA AUDIT SARL
Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 8000 € - RCS St Brieuc B 480 775 741 00022
5, rue Jean Rostand
22440 PLOUFRAGAN
Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

TRANSFERTS DE CHARGES

016938 - ASSOCIATION CHATEAU HUNAUDAYE

Du 01/12/2022 au 30/11/2023

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
uniformation VIR UNIFORMATION T	871		
TOTAL	871		

AGECA AUDIT SARL
Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 8000 € - RCS St-Brieuc B 480 775 741 00022
5, rue Jean Rostand
22440 PLOUFRAGAN
Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11

COMMENTAIRE

016938 - ASSOCIATION CHATEAU HUNAUDAYE

Du 01/12/2022 au 30/11/2023

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS

Subventions d'Equipement: 121 955€

Conseil Général des Côtes d'Armor - 37 458€
Communauté de Communes Arguenon Hunaudaye - 8 780€
Mairie de Plédéliac - 8 085€
Conseil Régional - 14 500€
Leader - 689€
Feder - 52 443€

Les subventions d'équipement ont été perçues sur plusieurs exercices pour des travaux réalisés sur le château de la Hunaudaye. L'étalement de ces subventions suivent le même rythme que les immobilisations.

Fonds dédiés 2021/2023 - 16 633€

Il reste en compte des subventions pour un montant de 105 193€, amorties pour 71 906€.

Subventions d'Exploitation : 181 833€

Conseil Général des Côtes d'Armor - 161 991€
Communauté Lamballe Terre et Mer - 15 692€
Subvention Pleven : 150€
DRAC/PASS CULTURE - 4 000€

AGECA AUDIT SARL
Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 8000 € - RCS St-Brieuc B 480 775 741 00022
5, rue Jean Rostand
22440 PLOUFRAGAN
Tél. 02.96.68.32.10 - Fax 02.96.68.32.11